

***LA DEFENSE OPERATIONNELLE DU TERRITOIRE DES CITOYENS
SOLDATS***

DOT



FFAR-SNO

Tél : +33.6.52.33.35.50

Email : gestion@ffar-sno.fr

Site Web: www.ffar-sno.fr

12 avril 2023

DOT

Proposition de nos Associations

Préambule

Pendant la guerre froide, la DOT a atteint son paroxysme. Dans les années quatre-vingt le Ministère de la Défense a créé les Régiments Dérivés et les Régiments Inter Armes Divisionnaires **et les régiments de défense des points sensibles** composés entièrement de réservistes. La France était en mesure de mobiliser un million de soldats, d'active et de Réserve. Les cadres étaient formés aux frais de la République qui dépensait sans compter pour sa sécurité. Et les résultats étaient à la hauteur de ses dépenses.

Avec l'effondrement du bloc Soviétique, l'effort de guerre a laissé la place au déni. Plus rien ne pouvait arriver. Les politiques en vogue ont inventé la notion de « dividendes de la paix ». Alors que l'être humain n'avait pas changé, ni même évolué, ceux qui mettaient en garde contre ce comportement irresponsable ont été classés comme débiles, victimes d'un syndrome de paranoïa développé à la faveur du climat délétère de la guerre froide et de la formation que leur avait donné la République.

Malheureusement, le conflit Russo-ukrainien donne aujourd'hui raison à ces cadres qui avaient été formés pour défendre le pays.

Aujourd'hui, ces cadres, tous les jours de moins en moins nombreux car victimes de leur grand âge, proposent de reconstruire une DOT proche de celle qu'ils ont connue et qui avait mis le pays à l'abri de toutes sortes d'agressions.

Espérons que l'avenir laissera le temps à notre pays de reconstruire cette défense indispensable à sa survie.

Articulation d'une future DOT préconisée par ces anciens

Cette DOT, qui devra concerner la totalité de la population, se composera d'un Etat-Major DOT des Citoyens Soldats donnant ses ordres à :

- Une école nationale des cadres et futurs cadres de la DOT des citoyens soldats (UNCDOT)
- Un Service National Opérationnel obligatoire
- Des régiments de la DOT composés par les citoyens soldats

La hiérarchie

Rattaché au ministère de l'Intérieur, l'Etat-Major DOT obéira au ministre de l'Intérieur ou à son représentant.

Spécificités

Ses méthodes, d'enseignement, d'entraînement et de combat, devront correspondre aux aptitudes et à la disponibilité des individus concernés qui chaque jour sont impliqués dans la terrible guerre économique que se livrent les états.

Les missions de la dot

- LA RECONNAISSANCE.
- LA SURVEILLANCE DE ZONE.
- LA PROTECTION D'ITINÉRAIRE.
- LE CONTRÔLE DE ZONE.
- LA DÉFENSE EXTERNE DES POINTS SENSIBLES.
- LA DÉFENSE INTERNE DES POINTS SENSIBLES.
- L'EMBUSCADE.
- LE COUP DE MAIN.
- L'INTERCEPTION.
- LE COMBAT EN ZONE URBAINE.

Outre les missions de la DOT, ses unités devront aussi être en mesure de renforcer notre Armée de Métier.

Hébergement

Hormis l'ENC DOT et les « Etat-Major DOT », qui en temps de paix seront cantonnés dans des bâtiments en dur, le reste du dispositif DOT séjournera dans des casernements mobiles.

Le rôle de l'ENC DOT

Appliquer les directives de l'Etat-Major DOT national pour :

- Adapter l'instruction des citoyens soldats avec l'évolution des menaces.
- Mettre en place des stages de formation et de perfectionnement
- Créer des stages d'adaptation et de formations aux techniques émergentes.
- Mettre en place les formations nécessaires aux unités spécialisées qui seront créées.
- Créer et diriger les Centres d'Entraînement Départementaux.
- Elaborer, défendre et développer le statut du citoyen soldat.
- Garantir, aux citoyens soldats, une DOT ascenseur social

Les centres d'entraînement départementaux

Ils auront pour but de maintenir le niveau opérationnel de chaque citoyen soldat en s'adaptant à la disponibilité du citoyen soldat. Cette mission impliquera un fonctionnement du CED sept jours sur sept.

Le CED devra comprendre au moins un pas de tir dont les premiers cent mètres seront couverts.

Le rôle du Service National Opérationnel Obligatoire

Il aura pour mission de sélectionner, former et affecter tous les jeunes français dans les unités de la défense opérationnelle du territoire.

Il devra armer au minimum, dans chaque département, un régiment SNO-DOT.

Chaque régiment tiendra à la disposition d'un Etat-Major DOT départemental, l'effectif minimal d'un bataillon de citoyens soldats

Rôle des régiments DOT composés par les citoyens soldats

Ils renforceront les régiments SNO-DOT, lorsque la situation de crise risquera de dépasser les moyens opérationnels des régiments SNO-DOT engagés.

Ces Régiments DOT se composeront de tous les citoyens soldats qui ne seront pas employés par les autres institutions qui contribuent actuellement à la DOT.

EN DIX ANS, la France disposera de **SEPT MILLIONS DE CITOYENS SOLDATS** capables de la défendre. Sans compter tous ceux qui se porteront volontaires pour être incorporés alors qu'ils n'auront pas été concernés par la mise en place du SNO obligatoire.

La chaine du commandement opérationnel

Les bataillons SNO-DOT et les régiments DOT du département recevront les ordres de l'Etat-Major DOT départemental.

L'Etat-Major DOT départemental recevra les ordres de l'Etat-Major DOT Régional.

L'Etat-Major DOT Régional recevra les ordres de l'Etat-Major DOT National.

L'armement des régiments de la DOT

Dans l'immédiat, dans l'urgence et à moindre coût :

- Pistolets automatiques
- Carabines semi-automatiques
- Fusils semi-automatiques lance grenade
- Fusils à lunettes pour tireurs de précision
- Fusils à lunettes pour tireurs d'élite
- Mitrailleuses d'appuis
- Lances roquettes anti-char
- Missiles portables anti-aérien

A long terme, tendre vers le même équipement que l'Armée de Métier, afin de pouvoir la renforcer efficacement !!!

Les salaires des citoyens soldats

•
Lorsque le citoyen soldat sera mobilisé pour un exercice ou une crise, il sera équipé, nourri et logé. Il continuera à percevoir son salaire. L'Etat-Major DOT départemental se chargera de rembourser son employeur.

Les appelés au SNO seront nourris équipés et logés. Ils percevront une indemnité forfaitaire mensuelle.

Les grades dans les régiments de la DOT

Les grades de la DOT devront correspondre à des responsabilités.

RESPONSABILITES	GRADES
CITOYENS SOLDATS	
CITOYEN SOLDAT	2ieme CLASSE
CHEF DE BINOME	1iere CLASSE
SOUS-OFFICIERS	
CHEF D'EQUIPE	CAPORAL
ADJOINT AU CHEF DE GROUPE	CAPORAL-CHEF
OFFICIERS DOT	
CHEF DE GROUPE	SERGENT
ADJOINT CHEF DE SECTION	SERGENT-CHEF
CHEF DE SECTION	ADJUDANT
ADJUDANT D'UNITE	ADJUDANT-CHEF
PRESIDENT DES OFFICIERS DOT	MAJOR
OFFICIERS	
OFFICIER CHEF DE SECTION	ASPIRANT
OFFICIER ADJOINT AU COMMANDANT D'UNITE	SOUS-LIEUTENANT
COMMANDANT D'UNITE	LIEUTENANT
ADJOINT AU CHEF DE BATAILLON	CAPITAINE
CHEF DE BATAILLON	COMMANDANT
ADJOINT AU CHEF DE CORPS	LIEUTENANT-COLONEL
CHEF DE CORPS	COLONEL

Aujourd'hui.

Les évènements en Ukraine ont mis fin aux doutes que certains pouvaient encore avoir sur la nécessité d'une dissuasion nucléaire.

Ces mêmes évènements ont fait prendre conscience à chacun que tout peut arriver, même l'inimaginable !!!

Face à l'inimaginable notre défense ne peut donc pas reposer seulement sur la dissuasion nucléaire. Plus que jamais nous devons prendre en considération que rien ni personne ne peut soumettre un peuple déterminé à défendre sa liberté par les armes.

Pour la première fois, depuis la décision du Général DE GAULLE de mettre en place une dissuasion militaire nucléaire, nous avons des dirigeants politiques qui se démarquent de leurs prédécesseurs.

Le président de la République a déclaré :

« Il faut accepter de payer le prix de notre liberté et de nos valeurs ! »

Son ministre des armées a poursuivi par :

« Contribuer à la défense nationale de son pays doit devenir un droit ! »

Et le chef d'état-major des armées s'est distingué avec ;

« La guerre se gagne avant la guerre ! ».

La FFAR-SNO rajoute :

« Le fait de ne pas prendre conscience du danger que court notre Nation, ne nous exempte pas de la défendre ! ».